

**PERMANENCES MEDECINS :** Faites le 15

**AMBULANCES :** Vincent : 04 73 51 23 23

**CABINETS INFIRMIERS :**

Pilon-Goncalves-Delorme-Famier: 04 73 53 15 82  
Vander Cam : 07 83 34 04 09  
Girou Florent : 06 28 49 10 57  
Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35  
Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou  
07 60 26 41 35

**VETERINAIRES :**

04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44  
(animaux de compagnie, bovins, chevaux). ;

**DEPANNEURS/REMORQUEURS :**

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13  
Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -  
06.08.30.34.86  
Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

**TAXIS:**

E.TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36  
TAXI DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59  
ou 04 73 94 48 10  
Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16  
Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

**URGENCES: POMPIERS 18**

**GENDARMERIE :** 04 73 53 00 00 ou 17  
Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h. ;

**VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :**  
3919 (N° gratuit et anonyme)

**SERVICES D'AIDES A DOMICILE**

- **A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité  
Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68  
- **APAMAR :** 17 Avenue de la Gare  
Tél. : 04 73 43 75 84

**RELAIS PETITE ENFANCE**

[rpe@cctdm.fr](mailto:rpe@cctdm.fr) - Tél 04 73 80 18 40

**1 Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**

**EFS (Espace France Services) :** 04.15.80.00.12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30 et  
14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et  
14h/17h et samedi 9h/12h30

**MISSION LOCALE :** tous les lundis et vendredis  
avec ou sans rendez-vous. Tél. : 04.73.80.49.69 ou  
06.74.28.85.77

[p.capponi@mission-locale-thiers.com](mailto:p.capponi@mission-locale-thiers.com)

**SOLIIA (Améliorer l'habitat ancien - subventions  
aux propriétaires) -** Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/solih-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

**PASSERELLE :** permanences les jeudis de 8h30 à  
17h uniquement sur rendez-vous. Contact : Tiffaine  
BINETRUY au 07.54.35.42.66 ou par mail à  
[tiffaine@passerelle-thiers.fr](mailto:tiffaine@passerelle-thiers.fr)

**ASSISTANTES SOCIALES :**

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à  
12h et de 14h à 17h.

**CPAM :** Permanences le jeudi après-midi unique-  
ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.  
Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-  
dis de 9h à 12h30 mercredis de 9h à 12h30 et de  
14h à 16h, vendredis de 9h à 12h30 et 14h à 16h.

**CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de  
13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur [Caf.fr/Ma Caf](http://Caf.fr/Ma Caf).

**SERVICE SOCIAL DE LA CPAM :** sur RDV au  
3646

**OPHIS :** ( 04 73 41 16 16)

**LA POSTE :** horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi 9h-12h et 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE :** en mairie, le 1er jeudi  
matin du mois sur rendez-vous uniquement au

06.81.27.46.70

ou [thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr](mailto:thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr)

**CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

# VIVRE À COURPIÈRE

## LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 24/2025 semaine du 19 au 26 juin 2025

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

LE JEUDI 26 JUIN A 16H15

### FÊTE DE LA MUSIQUE, MARCHÉ DU SOIR, TREMPLIN MUSICAL

VENDREDI 20 JUIN 2025

- **Marché du soir à partir de 17h30** place de la Cité Administrative et place de la Victoire avec de nombreux stands (producteurs, créateurs, vêtements, bijoux fantaisie, parfums, alimentation, animations et jouets pour enfants, stand de pains et pâtisserie, churros, barbe à papa...etc.).

- **Fête de la musique :** Ce marché sera animé par les associations musicales avec : La Chorale « Les voix du chœur » à 17h30, M. BREUIL et sa batucada avec les enfants de l'ISP à 18h00, Le Club des Monts d'Auvergne à 18h30, Les Canotiers à 19h00.

*Nous vous attendons nombreux pour les écouter tout en flânant sur le marché.*

- **20h30 : le Tremplin de Musiques Actuelles commence !!!**

*A la suite de la prestation des associations musicales, vous découvrirez le tremplin de musiques actuelles place de la Victoire avec les groupes suivants :*

**SEVENTEEN SECONDS, Pop Rock, LES Z'ARPENLUS, rock ska reggae, OUDJAI, Reggae, rock et musique du monde, ECRAN D'ARRET, chansons françaises.**

Ils seront départagés, à la fin de la soirée, par un jury de professionnels, d'habitants et d'élus.

Le vainqueur aura la chance de se produire lors du festival de la prochaine Pamparina de Thiers le **samedi 05 juillet 2025** sur la scène Saint-Genès.

Entrée libre.

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !**



### AVIS DE TRAVAUX



RÉFECTION DE VOIRIE AVENUE DE LA GARE,  
BVD VERCINGÉTORIX ET DÉBUT DE L'AVENUE MARÉCHAL  
FOCH.

LA CIRCULATION SERA COMPLÈTEMENT FERMÉE ET LE  
STATIONNEMENT INTERDIT :

**LE MERCREDI 2 ET LE JEUDI 3 JUILLET 2025**

UNE DÉVIATION SERA MISE EN PLACE.

# Ça se passe à Courpière

## ● PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal), reçoit tous les matins sur rendez-vous

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS

**Eric DOUBTSOF** (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires, maître de cérémonie) : sur rendez-vous  
**Catherine MAZELLIER** (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

**Mohammed OULABBI** (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

**Géraldine FRANZKOWIAK** (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

**René GOSIO** (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

**Dominique LAFORÊT** (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

**Jean-Baptiste CHALUS** (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

## ● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

**Bernard PFEIFFER** (développement durable, projets structurants)

## ● CONSEILLERS MUNICIPAUX

**ALEJO** Élodie, **ANGELI** Sylvie, **BEAUGER** Élodie, **BECOUGE** Yves, **BOUSSUGE** Jeanine, **BURIAS** Aude, **CAYRE** Philippe, **CIERGE** Thierry, **DUCHER** Eric, **EPECHE** Huguette, **QUÉRÉ** Michel, **LAVEST** Jean-Michel, **MOULIN** Eric, **LIMOUZIN** Lydie, **ROCHE-LACOMBE** Isabelle, **SALGUEIRO** Carole, **SAMSON** Christiane, **TOURON** Danielle

## ● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

[eric.dubourgnoix@wanadoo.fr](mailto:eric.dubourgnoix@wanadoo.fr) ou [eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr](mailto:eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr)

- **Aude BURIAS** : les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

[aude.burias@puy-de-dome.fr](mailto:aude.burias@puy-de-dome.fr)

## MAIRIE

### SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

### MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

Ouverte le mardi de 9h00 - 12h00 et de 14h00 - 18h00, mercredi et vendredi de 14h00 - 18h00  
Et le samedi de 10h00 - 12h00

### CCAS

Sur rendez-vous.

### SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

### SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Ouverture aux horaires de la mairie sauf mardi et mercredi matin; vendredi après-midi

### MAISON DU TOURISME

#### Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h30-12h30

Tél : 04 73 51 20 27

### DÉCHETTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Du 15 juin au 15 septembre, la déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**.

**Horaires** : 7h30 à 14h (hors jours fériés)

## ➤ CCAS : APRÈS-MIDI JEUX

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le jeudi 19 juin de 14H à 17H un après-midi jeux de société à la salle de réunion de Coubertin. Cette activité, proposée en association avec « Les Aînés de la Dore », sera l'occasion de partager un moment convivial autour de différents jeux (belote, tarot, triomino, Skyjo ...) ou tout simplement d'un café.

Vous pouvez également apporter vos propres jeux pour les faire découvrir aux autres participants. Nous vous attendons nombreux.

## ➤ CCAS : RETOUR SUR L'ANIMATION MUSICALE DU 10 JUIN

Mardi 10 juin, plus de 70 personnes sont venues participer à l'animation du CCAS en partenariat avec le Club des Aînés de la Dore. Cette animation a été menée dans la gaieté par François Bérody. Sa trompette a fait vibrer les cœurs, entre morceaux entraînants et souvenirs partagés. Les personnes présentes ont chanté et dansé à l'unisson. Un remerciement particulier aux résidents « les papillons d'or » de l'EHPAD de Courpière ainsi qu'à leur accompagnatrices pour leur bonne humeur communicative et enjouée.

Cette animation s'inscrit dans le programme d'activités porté par le CCAS, avec l'implication de Sabrina MALOSSI, Pierre ROUVET et les jeunes services civiques.

D'autres rendez-vous sont à venir : animations musicales, repas conviviaux et sorties, toujours dans le but de renforcer le lien social et le bien-être de chacun.

De plus « l'agent de convivialité » Pierre ROUVET est un renfort précieux pour améliorer le quotidien de nos citoyens et entretenir le lien. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à favoriser le vivre-ensemble et à répondre aux besoins d'accompagnement de nos concitoyens, notamment les plus vulnérables.

Pierre a pour mission principale de promouvoir la solidarité et l'inclusion sociale, en intervenant notamment auprès des aînés. Grâce à une approche chaleureuse et bienveillante, il assurera une présence régulière auprès des habitants, facilitant l'accès aux services du CCAS.

Pour rester informé et vous inscrire aux événements à venir, n'hésitez pas à consulter l'application Intra-Muros, l'affichage dans les commerces, à contacter le CCAS au 04 73 53 01 21, ou à feuilleter le journal de la ville.



## ➤ ESPACES SANS TABAC

Avant la loi Anti-Tabac qui doit entrer en vigueur dans toute la France au 01 juillet 2025, la mairie de Courpière avait déjà décidé de restreindre la possibilité de fumer aux abords des lieux fréquentés par les enfants : à savoir les écoles, collèges et lycée de la commune ainsi que le parc de jeux pour enfants à Lasdonnas à une distance de 20 mètres. Une convention avec la Ligue contre le cancer a été signée au mois de mai et des panneaux vont être installés au niveau des espaces concernés. Un arrêté de police du Maire a également été pris afin de rappeler les caractéristiques de cette décision.



## ➤ AGENDA DE LA SAISON CULTURELLE ET DES FESTIVITÉS

Dans le cadre de la préparation de l'agenda de la saison culturelle et des festivités 2025-2026, le formulaire concernant le programme des manifestations organisées par les associations courpiéroises est transmis par mail aux associations. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie ou sur simple demande par mail. **La date limite de retour est fixée au 10 juillet 2025.**

## ➤ OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE—MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La piscine municipale ouvrira ses portes pour la saison le **mardi 1<sup>er</sup> juillet à 13h30**.

Les horaires restent identiques à ceux de l'année dernière, à savoir : du **mardi au dimanche de 13h30 à 18h30**.

Des cours de natation dispensés par le maître-nageur auront lieu le matin, sur demande au : **06.90.98.34.92**.

Le règlement intérieur de la piscine a été quelque peu modifié. Puis nous tenions à vous en informer avant l'ouverture.

### **IL A ÉTÉ DÉCIDÉ, CONCERNANT LES TENUES DE BAINADE QUE :**

**Pour des raisons d'hygiène, le port d'un maillot de bain traditionnel est obligatoire. Seules les femmes portant des maillots de bains une ou deux pièces et les hommes des slips ou boxers de bain seront autorisés à accéder aux bassins.**

**Le port d'un t-shirt, paréo, caleçon, bermuda, short ou de tout autre vêtement couvrant partiellement ou totalement les épaules et/ou les bras et/ou les jambes est strictement interdit.**

### **DE PLUS, IL EST TENU DE RAPPELER QUE :**

- La piscine municipale Les Taillades est un espace public, agréable et convivial pour tous.

**Il est interdit d'avoir un comportement susceptible de nuire à l'ordre public, à la sécurité, à la tranquillité des usagers dans l'enceinte de l'établissement.**

- Le public est tenu de respecter le personnel, le matériel et les locaux.

- Le personnel est tenu d'observer la **plus grande courtoisie vis-à-vis du public et ceci réciproquement**.

- **Les usagers doivent respecter la neutralité du service public** et ne peuvent se prévaloir de leurs croyances religieuses pour s'affranchir des règles décrites dans le présent règlement. Ils ne peuvent en aucun cas récuser la présence d'un agent ou d'autres usagers ni exiger une adaptation du fonctionnement des installations en raison de motifs religieux.

- **L'utilisation d'enceintes musicales ou d'objets sonores est strictement interdite** au bord du bassin et dans l'enceinte de l'établissement, pour l'ensemble des usagers. Ce droit est réservé au personnel de la piscine pour une utilisation professionnelle, notamment lors des séances d'activité physique proposées.

- **Le non-respect de cet article sera tenu comme une infraction au présent règlement et pourra être sanctionné.**

- **L'expulsion temporaire ou définitive de l'établissement se fera alors sans que le droit d'entrée soit remboursé.**

Les espaces ombragés vont être multipliés afin de vous permettre de profiter au mieux de cette belle installation.

Nous espérons que vous passerez une agréable saison estivale et viendrez profiter de la piscine des taillades.



## ➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

Comme chaque été, la médiathèque fait de la place sur ses étagères !

Vente de livres d'occasion du 1<sup>er</sup> au 30 juillet.

Tarif unique : 0.50/livre

Aux heures d'ouverture de la médiathèque.

## ➤ ESPACE FRANCE SERVICES : DERNIER SAMEDI CULTUREL

Découverte de la médiathèque numérique du Puy de Dôme : cinéma, presse, autoformation (langues, bien-être...)

SAMEDI 12 JUILLET 2025 de 10h à 11h ou de 11h à 12h

Ateliers gratuits, sur inscription (places limitées) au 04 15 80 00 18 ou à [efscourpiere@cctdm.fr](mailto:efscourpiere@cctdm.fr)

## ➤ INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2025/2026 EN MATERNELLE

### **ENFANTS NÉS EN 2022 POUR UNE SCOLARISATION OBLIGATOIRE EN PETITE SECTION.**

**SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE INSCRIT VOTRE ENFANT, PENSEZ-Y RAPIDEMENT, UNE FERMETURE DE CLASSE EST À CRAINDRE SI LES EFFECTIFS NE SONT PAS SUFFISANTS.**

Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :

1- Se rendre à la **mairie** de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (**Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes**)

2- Prendre contact avec la directrice de l'école par email [ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr) ou au **04 73 53 16 77** de préférence le **MARDI** pour convenir d'un **rendez-vous** et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant.

## ➤ CAMPAGNE DE DÉMARCHAGE COMMERCIAL SUR LA COMMUNE

Nous avons été informés qu'une campagne de démarchage commercial a lieu sur la commune depuis le 17/06/2025 et va durer jusqu'au 17/07/2025 par la société ONE ENERGY pour le compte du fournisseur d'énergie ENGIE;

MESSE	CANTINE SCOLAIRE : MENU DU 23 AU 27 JUIN 2025
<b>Dimanche :</b>  - 11h00 Courpière	<b>Lundi :</b> Concombre à la crème, Sauté de porc aux champignons, pommes de terre sautées, yaourt ou fromage, compote <b>Mardi :</b> Brocolis vinaigrette, bolognaise de lentilles, tortis au beurre, yaourt de la Terrasse, fruit de saison <b>Jedi :</b> Tomates et boulgour à l'huile d'olive, émincé de volaille au curry, riz basmati bio, yaourt ou fromage, clafoutis aux cerises maison <b>Vendredi :</b> Macédoine de légumes maison, colin poché, gratin de courgettes de chez Emilie, yaourt ou fromage, Pastèque

## Infos associatives

### ÉCURIE CHIGNORE / ASA DÔME FOREZ

**22 JUIN 2025**

**56<sup>ème</sup> ET 1<sup>ère</sup> VHC COURSE DE CÔTE DE COURPIÈRE**  
**COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE**

9h à 12h : montées d'essais

13h30 : montées de course

Entrée gratuite

Renseignements sur [www.asadomeforez.com](http://www.asadomeforez.com)



### ASSOCIATION CHATS-RIVARI

Si vous craignez pour l'avenir de votre chat à votre décès, vous pouvez le léguer à l'association « Chats-Rivari » pour qu'il soit rapidement et gratuitement pris en charge et retrouve vite un foyer.

L'identification d'un animal de compagnie étant obligatoire, pensez à faire identifier votre chat pour faciliter les démarches administratives.

### ARPEIC

L'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves indépendants de Courpière (ARPEIC) se tiendra le :

**JEUDI 26 JUIN À 20H À L'ESPACE COUBERTIN**

Nous comptons sur votre présence et espérons vous donner envie de vous investir dans la vie scolaire de votre/vos enfants (maternelle, primaire et/ou collège publiques) et rejoindre notre association !

En attendant de vous rencontrer, vous pouvez nous contacter au 06 67 47 05 58 ou par E-mail : [arpeic63@gmail.com](mailto:arpeic63@gmail.com).

L'équipe ARPEIC

### ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Nous vous donnons rendez-vous le **VENDREDI 27 JUIN À LA SALLE D'ANIMATION DE 16H À 19H** pour la prochaine collecte de sang.

On compte sur vous.



### SECOURS CATHOLIQUE : BROCANTE

L'équipe du secours catholique de Courpière vous attend le samedi 28 juin de 8h30 à 12h pour sa brocante d'été. Venez aider l'association dans ses actions sur Courpière tout en vous faisant plaisir pour quelques euros.

Grande tombola avec, pour chaque billet acheté, un lot.

Rdv au 53 ter avenue de la Gare

**MAIRIE DE COURPIÈRE** - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative  
Code Postal 63120 - :04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel :** [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet :** [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2 100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »